



CHAMBRE
D'AGRICULTURE
VAR



FICHE
TECHNIQUE

Les Mourvèdre gris et blanc : nouveaux inscrits au catalogue national des raisins de cuve

Un pas vers l'adaptation des vignobles
au changement climatique



En juin 2023, deux nouveaux cépages ont été inscrits au catalogue national des raisins de cuve : le Mourvèdre gris et le Mourvèdre blanc.

Cela fait suite à une étude (protocole VATE*) menée entre 2014 et 2023 par Garance MARCANTONI et Olivier THEVENON de la Chambre d'Agriculture du Var, en partenariat avec le pôle matériel végétal de l'IFV et le Centre de Recherche et d'Expérimentation sur le vin Rosé.

Ce travail avait pour but de tester les qualités agronomiques et organoleptiques de deux mutations spontanées du Mourvèdre noir : les Mourvèdre gris et blanc. Les essais portaient également sur leur tolérance face vis-à-vis du dérèglement climatique, critère

particulièrement important dans le contexte actuel. En effet, compte tenu de l'enjeu économique et cultural autour de la filière viti-vinicole française, il est primordial d'assurer la résilience des vignobles. Cela passera nécessairement par la diversification du matériel végétal.

L'étude a été menée sur deux parcelles expérimentales, au Beausset et au Cannet-des-Maures. Elle a montré des résultats très intéressants pour les Mourvèdre gris et blanc en comparaison aux deux témoins : le Mourvèdre noir et la Clairette. **Ils ne montrent pas de sensibilité aux maladies.** Même en 2018, année historique concernant le mildiou sur le bassin provençal, et varois en particulier, les Mourvèdre gris et blanc sont restés indemnes.

**le cépage testé doit posséder une valeur (V) agronomique (A), technologique (T) et environnementale (E) suffisante par rapport aux cépages témoins (connus de la région)*



Rangs de Mourvèdre au Cannet des Maures (C. Pouget)

Les Mourvèdre gris et blanc : nouveaux inscrits au catalogue national des raisins de cuve

De plus, ils ont des débourrements tardifs : les risques d'impact des gels de printemps sont donc limités. Soulignons que ces cépages à peau épaisse sont peu impactés par la grêle sur grappes. Ils sont également plus résilients face à la sécheresse que la Clairette blanche: impact limité du stress hydrique alors que la Clairette a un arrêt précoce de croissance à mi-juillet, des défoliations importantes et de l'échaudage sur baies à l'approche des vendanges.



De gauche à droite : Mourvèdre noir témoin, Mourvèdre gris, Mourvèdre Blanc et Clairette blanche témoin (G. Marcantoni)

En termes de rendements, les Mourvèdre gris et blancs sont tout à fait semblables au Mourvèdre noir et à la Clairette blanche.

Les Mourvèdre ont également montré des qualités organoleptiques complexes et intéressantes : ils ont une bonne acidité et un degré alcoolique correspondant aux attentes des vignerons. Ils donnent des vins équilibrés et peu colorés, ce qui est compatible avec une production de vins blancs et rosés qualitatifs.

Le Mourvèdre blanc contribuera également à la diversification variétale des cépages blancs en zone méridionale.

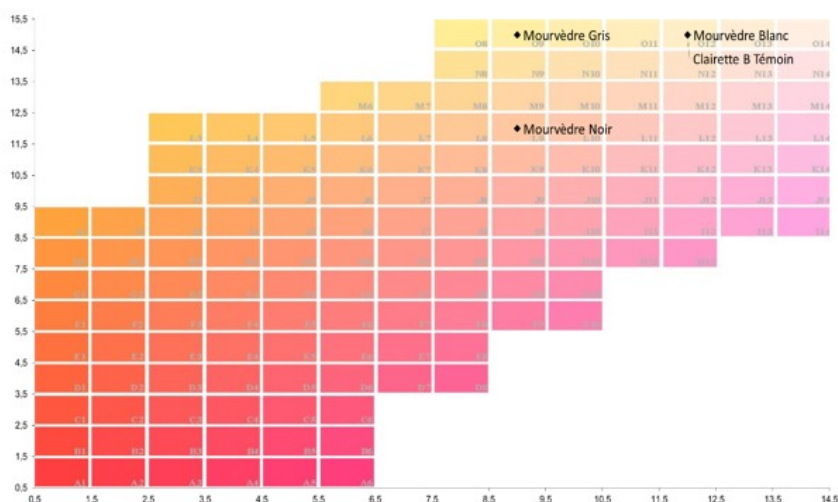
Ces deux nouveaux cépages semblent donc pouvoir apporter plus de résilience aux vignobles méridional et français, faisant face au dérèglement climatique tout en obtenant une récolte qualitative.

Leur inscription au catalogue national des raisins de cuves est une avancée technique importante pour l'avenir de nos vignobles.

Pour aller plus loin

Contact des techniciens de la Chambre d'Agriculture du Var à l'origine du projet :

Garance MARCANTONI et Olivier THEVENON :
garance.marcantoni@var.chambagri.fr
olivier.thevenon@var.chambagri.fr



Nuancier des vins rosés élaborés par le Centre de recherche et d'expérimentation sur les vins rosés en 2019